



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de
la Ville de Montréal-Est du 11 décembre 2024 à 19 h 05
tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville
situé au 11370 rue Notre-Dame Est**

Présence (s) :

Madame Anne St-Laurent - mairesse
Monsieur le conseiller Jean-Paul Dahm - district 1
Monsieur le conseiller Michel Bélisle - district 3
Monsieur le conseiller Mario Bordeleau - district 4
Monsieur le conseiller Denis Marcil - district 5
Monsieur le conseiller Robert Schloesser - district 6

Absence (s) :

Monsieur le conseiller Yan Major - district 2

Sont également présents :

Madame Kaouther Saadi, directrice générale
Me Olivier Pelletier, greffier
Madame Colleen McCullough, trésorière et directrice générale adjointe
Monsieur Martin Michaud, coordonnateur des relations citoyennes
Madame Lyne Boyer, coordonatrice administrative et communications
Monsieur Martin Poisson, sergent

OUVERTURE DE LA SÉANCE 1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE 1.1

Madame Anne St-Laurent, ayant constaté le quorum, ouvre la séance à 19 h 14.

À moins d'indication contraire, la mairesse se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

ORDRE DU JOUR 2.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2024
202412-390 2.1

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Marcil,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 décembre 2024 tel que ci-après reproduit :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
 - 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 décembre 2024
- 3. PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Aucun
- 4. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

4.1 Aucun

5. RAPPORT DES SERVICES

5.1 Adoption du budget 2025

5.2 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027

6. RÈGLEMENT

6.1 Aucun

7. CONTRAT

7.1 Aucun

8. PERSONNEL

8.1 Aucun

9. AIDE À DES ORGANISMES PUBLICS

9.1 Aucun

10. DIVERS

10.1 Aucun

11. AFFAIRE NOUVELLE

11.1 Aucun

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DES SERVICES 5.

ADOPTION DU BUDGET 2025
202412-391 5.1

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance d'un projet du budget pour l'année 2025 au montant de 64 564 000 \$.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Marcil,
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'adopter le budget pour l'exercice financier 2025 pour un montant de 64 564 000 \$ tel que déposé.
De distribuer, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif du budget à chaque adresse civique de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR
LES ANNÉES 2025-2026-2027**
202412-392 5.2

Considérant l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* (LRQR c. 19).

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

Considérant la recommandation de la Direction des services administratifs et de l'informatique.

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Dahm,
Appuyé par monsieur le conseiller Robert Schloesser

Et résolu

D'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

De distribuer, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, un document explicatif du budget et du Programme triennal d'immobilisations 2025-2027 à chaque adresse civique de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

12.

Début : 19 h 34 Fin : 19 h 39

Des questions et interventions ont été reçues ou posées par les citoyens suivants durant la séance :

- Madame Kathie Boutin
- Monsieur Marc Raymond

LEVÉE DE LA SÉANCE

202412-393

13.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bélisle,
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Marcil

Et résolu

De lever la séance à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ANNE ST-LAURENT
Mairesse

OLIVIER PELLETIER
Greffier
